

Commerce; l'honorable C. Douglas Dillon, sous-secrétaire d'État aux affaires économiques; l'honorable Marvin L. McLain, secrétaire-adjoint du département de l'Agriculture, de même que par un certain nombre de hauts fonctionnaires des départements en cause du gouvernement des États-Unis.

Le Canada comptait comme représentants mes collègues le ministre du Commerce (M. Churchill), le ministre de l'Agriculture (M. Harkness), le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Smith), moi-même, et nos hauts fonctionnaires.

On s'attendait à la présence de M. Dulles, secrétaire d'État des États-Unis, et de M. Benson, secrétaire à l'Agriculture, mais quelques heures avant la réunion tous les deux ont été rendus incapables d'assister à la réunion, l'un par la maladie et l'autre par un accident.

La réunion s'est déroulée dans une atmosphère de cordialité et de détente. Une foule de sujets ont défrayé nos discussions. Les problèmes commerciaux étaient de ce nombre, naturellement; en effet, il en est encore de formidables, même si les rapports entre le Canada et les États-Unis sont harmonieux. Le point de vue du Canada à l'égard des restrictions imposées par les États-Unis aux importations de pétrole, de plomb et de zinc en provenance du Canada, de même qu'à l'égard de certains aspects des programmes d'écoulement des excédents agricoles des États-Unis, fut exposé clairement et vigoureusement défendu par les représentants canadiens. De la même manière le gouvernement canadien a insisté avec fermeté pour que la souveraineté canadienne soit entièrement respectée dans tous ses domaines.

Après la réunion, on s'est demandé, à propos des divers sujets, si les questions relatives aux achats de défense entraient dans le cadre de la discussion. Elles n'y entraient pas, monsieur l'Orateur. Il existe un autre comité conjoint de cabinet, le comité de la défense, qui compte parmi ses attributions l'étude des questions relatives aux achats de défense.

Je souligne l'atmosphère de grande cordialité et de détente qui a régné parmi les représentants des deux pays. Les réunions ont eu beaucoup de succès. Elles ont permis un échange de vues opportun et le gouvernement canadien est d'avis que ces réunions ont été très utiles.

L'hon. M. Martin: A quoi ont-elles abouti?

L'hon. M. Fleming: Je demande la permission, monsieur l'Orateur, de déposer des copies du communiqué dont le comité a autorisé la publication à l'issue de ses réunions.

[L'hon. M. Fleming.]

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LA COMMISSION DU FRASER—DÉPÔT DU RAPPORT PRÉLIMINAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer le rapport préliminaire que la Commission du Fraser a soumis aux gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique le 31 octobre 1958.

Après trois ans d'étude et se fondant sur des données accumulées pendant plusieurs années par l'organisme qui l'a précédée, la Commission du Fraser présente un certain nombre de recommandations méritant un examen attentif par les autorités pertinentes. Les objets de ces recommandations passent de l'extension à donner au programme d'établissement de données de base relativement au bassin hydrographique du Fraser à des propositions portant sur l'aménagement à buts multiples du bassin.

Un projet comportant l'aménagement partiel du fleuve et la construction de digues offre l'espoir qu'il sera possible de contenir les inondations désastreuses dont les régions du sud de la Colombie-Britannique ont souffert. Ce projet, qui exige un examen approfondi, pourrait permettre de prévenir les inondations sur une base autonome, pour ainsi dire, sans nuire à l'industrie du saumon. Si la Colombie-Britannique se montrait disposée à poursuivre l'examen de cette question, le gouvernement fédéral étudierait la possibilité d'y donner suite.

LE MUSÉE NATIONAL

DÉCLARATION PORTANT SUR LES CADRES ET LE PERSONNEL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, avec la permission de la Chambre, j'aimerais faire une brève déclaration au sujet de la situation qui existe à la division du Musée de l'homme du Musée national du Canada.

Au mois de juin 1956, on a annoncé un concours de la Commission du service civil dont l'objet était de donner un titulaire au poste de directeur du Musée national, vu la vacance qui allait se créer au mois de novembre de cette année-là par suite de la retraite de M. Alcock, ancien directeur. Après que le concours fut lancé mais avant qu'on ait choisi le nouveau directeur, le gouvernement d'alors décida, au mois d'octobre 1956, de créer deux musées: le Musée d'histoire naturelle et le Musée de l'homme. Par suite du concours de